

Communiqué de presse

Diversification en semences : des filières structurées, engageantes et pleines d'opportunités

19 juin 2025

En juin 2025, trois demi-journées consacrées à la diversification en production de semences et plants ont été organisées en région Centre-Val de Loire, par la Chambre d'Agriculture du Loiret et SEMAE, avec le soutien du CAP Filière Semences & Plants, de la Chambre d'Agriculture Régionale et de la Région Centre-Val de Loire.

Contacts

François DUBOIS
Délégué Régional Centre
06 09 01 21 85
francois.dubois@semae.fr

Caroline HULMEL
Responsable des relations
interprofessionnelles SEMAE
Centre
06 69 73 89 04
caroline.hulmel@semae.fr

Rosine DEPOIX
Chargée de relations presse
01 42 33 88 29
rosine.depoix@semae.fr

Ces rendez-vous ont permis d'aborder trois grandes filières agricoles — les semences fourragères, les plants de pomme de terre et les semences potagères — à travers des témoignages d'agriculteurs, mais aussi avec la participation d'établissements producteurs ou collecteurs comme Fertiberry, Desmazières ou Frasem, présents dans une logique de représentation filière.

La FNAMS (Fédération Nationale des Agriculteurs Multiplicateurs de Semences) était également présente pour apporter un éclairage technique, économique et réglementaire sur les différentes productions. De son côté, SEMAE a pu présenter l'organisation globale de la filière semences en France, ses acteurs, ses missions, et les leviers d'accompagnement existants. Enfin, le Comité Centre-Sud pour la pomme de terre a apporté un focus spécifique sur l'organisation de la filière plants, tant au niveau régional que national, avec un éclairage sur le fonctionnement des organisations de producteurs.

Une filière structurée, dynamique et engagée

Lors de ces journées, les établissements semenciers et les organismes techniques ont présenté en détail les modalités de contractualisation, les accompagnements proposés, les conditions de production, et les possibilités de diversification selon les contextes d'exploitation.

Les participants ont pu constater à quel point la filière semences est :

- structurée, avec des débouchés clairs et contractualisés,
- accompagnée, à chaque étape technique ou réglementaire,
- dynamique, avec une demande en producteurs,
- et surtout engagée, dans une logique de partenariat durable entre agriculteurs et entreprises.

Des témoignages de terrain concrets et motivants

Un point fort de ces journées a été la présence d'agriculteurs multiplicateurs venus partager leur expérience avec transparence.

Certains pratiquent la production de semences depuis plus de dix ans, d'autres se sont lancés récemment, mais tous ont en commun d'avoir trouvé un réel intérêt dans cette activité : valorisation économique, intégration dans la rotation, relation de confiance avec les établissements.

Ils ont aussi témoigné des investissements nécessaires, des spécificités techniques à maîtriser, et de la prise de risque inhérente à ces cultures à haute valeur ajoutée.

Mais ce qui ressort de leurs interventions, c'est surtout leur engagement personnel et leur intérêt profond pour les cultures qu'ils produisent : la production de semences n'est pas une activité standard, elle mobilise le savoir-faire, la rigueur, et un certain goût pour le détail.

Des profils variés, un même intérêt

Les demi-journées ont réuni :

- des agriculteurs curieux de se diversifier,
- des conseillers du secteur bancaire et technique,
- des structures d'encadrement, des entreprises semencières,
- et des producteurs expérimentés, porteurs de retours d'expérience concrets.

Chaque filière a ainsi pu démontrer qu'elle offrait de vraies perspectives, dans un cadre sécurisé et accompagné, pour les agriculteurs souhaitant diversifier leur système.

Un accompagnement à portée de main

Un document a été remis à chaque participant, réalisé par SEMAE, regroupant l'ensemble des ressources utiles pour aller plus loin. Il présente les établissements actifs en région Centre pour chaque groupe d'espèces, les aides mobilisables (notamment celles proposées dans le cadre du CAP Filière Semences & Plants), ainsi que les contacts clés pour se renseigner sur les aspects techniques, réglementaires, économiques ou encore les formations disponibles.

Pour tout agriculteur intéressé, les relais existent, les interlocuteurs sont identifiés, et les conditions pour se lancer sont aujourd'hui réunies.

Pour en savoir plus ou obtenir les documents, contactez : contact.centre@semae.fr

À propos de SEMAE

SEMAE, l'interprofession des semences et plants, représente l'ensemble des acteurs de la filière soit 61 fédérations et associations professionnelles. Elle les accompagne afin de leur permettre de répondre aux enjeux alimentaires, climatiques, économiques et sociétaux.

Au sein de SEMAE, la Direction de la qualité et du contrôle officiel des semences et plants est chargée de l'exécution des missions de service public et a la charge de faire appliquer les règlements techniques du ministère de l'Agriculture concernant la production, le contrôle et la certification des semences et des plants.

La filière semences et plants française est une filière d'excellence et compétitive avec un chiffre d'affaires qui s'élève à 3,9 Mds€, la France est le 1er producteur européen (370 000 ha) et le 1er exportateur mondial hors légumes secs (2,3 Mds€). Elle génère 11 000 emplois.